

TH Conseil propose une hot-line permanente à disposition de votre mission handicap sur tous les aspects (juridiques, techniques, organisationnels, gestion de projet, communication, réseau, compensations...).



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Répondre à vos questionnements de manière efficace :

- Les points traités par ce biais sont ceux nécessitant un traitement d'une durée unitaire de moins d'une heure
- Une réponse écrite par mail synthétise les informations apportées

La hotline, peut être élargie à l'ensemble des correspondants et des référents handicap de la structure.

Dans ce cas, et afin de garantir une cohérence des messages véhiculés sur le sujet dans l'entreprise, cette hot-line est consacrée principalement aux thématiques suivantes :

- Rappel du cadre réglementé et juridique incluant les questionnements sur le domaine de la discrimination
- Un accompagnement opérationnel dans le domaine de la compensation du handicap
- Évaluation de mesures compensatoires en toute équité (apport d'un regard externe totalement objectif) et dans cette logique, aide à « l'élargissement du champ des possibles »
- Recherche de spécialistes en fonction du type de compensations requises
- Recherche de moyens de prise en charge et de financement des compensations
- Aide à la présentation de mesures de compensation au collectif de travail
- Apport d'informations sur le réseau externe mobilisable et mise en relation avec les acteurs concernés
- D'autres thématiques spécifiques souhaitées par le client sous réserve d'accord mutuel entre TH Conseil et l'entreprise.

Points Forts

- Une équipe de consultants experts à votre service
- Une réactivité dans les réponses adaptées à chaque situation
- Un outils d'aides à la prise de décision pour les référents handicaps
- Une réponse écrite afin de capitaliser sur chaque question et diffuser les bonnes pratiques

Durée

- Durée initiale de 6 mois minimum

Prix

[Nous consulter](#)